



# Note sur l'évolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation Base 100 : 2017

## Ville de Fès

## Année 2022



## Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux et des contrats entre différents partenaires suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice.

C'est à partir du mois de Mai 2020 que le Haut commissariat au plan a commencé à publier le nouvel indice base 100=2017 remplaçant ainsi l'ancien indice base 100=2006. Le calcul de ce nouvel indice est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 546 articles ventilés en 1391 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont observés au niveau de 18 grandes villes représentant le milieu urbain des **12** régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Errachidia, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 363 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – rssiif – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Il convient de préciser que le calcul du nouvel indice continue à adopter les mêmes structures des pondérations des produits utilisées par l'ancien indice (base 2006), lesquelles sont issues de la dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages que le Haut Commissariat au Plan a réalisée au cours de la période 2013-2014.

## Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national

Au terme de l'année 2022, l'indice des prix à la consommation, l'indicateur le plus approprié et le plus sollicité pour estimer l'inflation au niveau national, a enregistré une hausse significative de l'ordre de 6,6 % par rapport à l'année 2021. Cette variation est la conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires qui a galopé de 11,0 % et de celui des produits non alimentaires qui a également évolué mais avec une ampleur moins importante de 3,9 %.

S'agissant du groupe des produits alimentaires, la hausse de son indice de 11,0 %, a été due à l'augmentation simultanée des indices des prix à la consommation des deux divisions qui les composent à savoir « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » avec une hausse bien visible de 11,3 % et « **Boissons alcoolisées et tabac** » l'indice a évolué significativement de 3,4 %.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, si on exclut les divisions « Santé » et « Communication » dont les indices ont faiblement augmenté de 0,1 % et 0,3 % respectivement, on s'aperçoit que toutes les autres divisions ont connu des augmentations de leurs indices dont les plus importantes ont été observées clairement au niveau des divisions « **Transport** » avec 12,2 %, « **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** » avec 5,1 %, « **Articles d'habillement et chaussures** » avec 4,8 % et « **Loisirs et culture** » avec 4,1 %

**Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2021 et 2022**

<b>Divisions de produits</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Var. %</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>103,1</b>	<b>114,4</b>	<b>11,0</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	102,2	113,7	11,3
02- Boissons alcoolisées et tabac	125,5	129,8	3,4
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>104,4</b>	<b>108,5</b>	<b>3,9</b>
03- Articles d'habillements et chaussures	104,7	109,7	4,8
04- Logements, eau, électricité et autres	102,6	103,6	1,0
05- Meubles, articles de ménages et entretien	101,9	107,1	5,1
06- Santé	101,8	101,9	0,1
07- Transport	106,7	119,7	12,2
08- Communication	103,7	104,0	0,3
09- Loisirs et culture	100,2	104,3	4,1
10- Enseignement	110,8	1132,2	2,2
11- Restaurants et hôtels	104,6	107,5	2,8
12- Biens et services divers	106,4	110,0	3,4
<b>Indice national</b>	<b>103,9</b>	<b>110,8</b>	<b>6,6</b>

## Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès

L'année 2022 s'est distinguée par une augmentation inhabituelle de l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès. En effet, celui-ci a bondit de 6,9 % par rapport à l'année dernière.

Cette augmentation est expliquée notamment par la cherté des produits alimentaires dont l'indice a passé de 103,9 à 115,9 enregistrant ainsi une hausse bien marquante de 11,6 %, accompagnée également d'une hausse de l'indice des produits non alimentaires qui a grimpé de 3,5 %.

La variation de l'indice des prix à la consommation du groupe des « **Produits alimentaires** » de 11,6 % est expliquée par l'augmentation des indices des deux divisions :

« **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » dont l'indice s'est envolé de 12,0 % et « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice a évolué de 3,5 % respectivement.

Ont été derrière cette hausse, les variations enregistrées notamment au niveau des « **huiles et graisses** » avec une variation galopante de son indice de l'ordre de 26,2 %, « Pain et céréales » avec 17,0 % , « Autres produits alimentaires » avec 14 % , « Légumes » avec 12,7 %.

Quant à la division « **Boissons alcoolisées et tabac** » la hausse de son indice de 3,5 % est due à l'élévation à la fois, des prix des produits alcoolisés et des tabacs dont les indices ont augmenté de 3,9 % et 3,4 % respectivement.

**Tab 2 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2021 et 2022**

Divisions de produits	2021	2022	Var. %
<b>Produits alimentaires</b>	<b>103,9</b>	<b>115,9</b>	<b>11,6</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	103,0	115,3	12,0
02- Boissons alcoolisées et tabac	126,1	130,5	3,5
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>104,1</b>	<b>107,7</b>	<b>3,5</b>
03- Articles d'habillements et chaussures	106,9	108,9	1,8
04- Logements, eau, électricité et autres	101,7	103,0	1,3
05- Meubles, articles de ménages et entretien	102,9	109,2	6,1
06- Santé	100,8	100,9	0,1
07- Transport	100,8	114,5	13,6
08- Communication	103,7	103,8	0,1
09- Loisirs et culture	98,4	101,0	2,6
10- Enseignement	115,2	117,5	2,0
11- Restaurants et hôtels	107,0	109,6	2,4
12- Biens et services divers	109,1	111,2	1,9
<b>Indice Général</b>	<b>104,0</b>	<b>111,2</b>	<b>6,9</b>

S'agissant des produits non alimentaires, la hausse a touché tangiblement les indices des divisions du «**Transport**» dont celui-ci a augmenté de **13,6 %** suite à une forte augmentation de l'indice des «*Carburants, lubrifiants pour véhicules de tourisme*» de l'ordre de 45,5 % (*voir le tableau des variations de l'IPC ci-dessous*) et de celui du «**Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer**» avec une hausse de **6,1 %**.

Tandis que les faibles hausses ont été enregistrées au niveau des indices des divisions «**Santé**» et «**Communication**» avec une variation commune mitigée de l'ordre de 0,1 %.

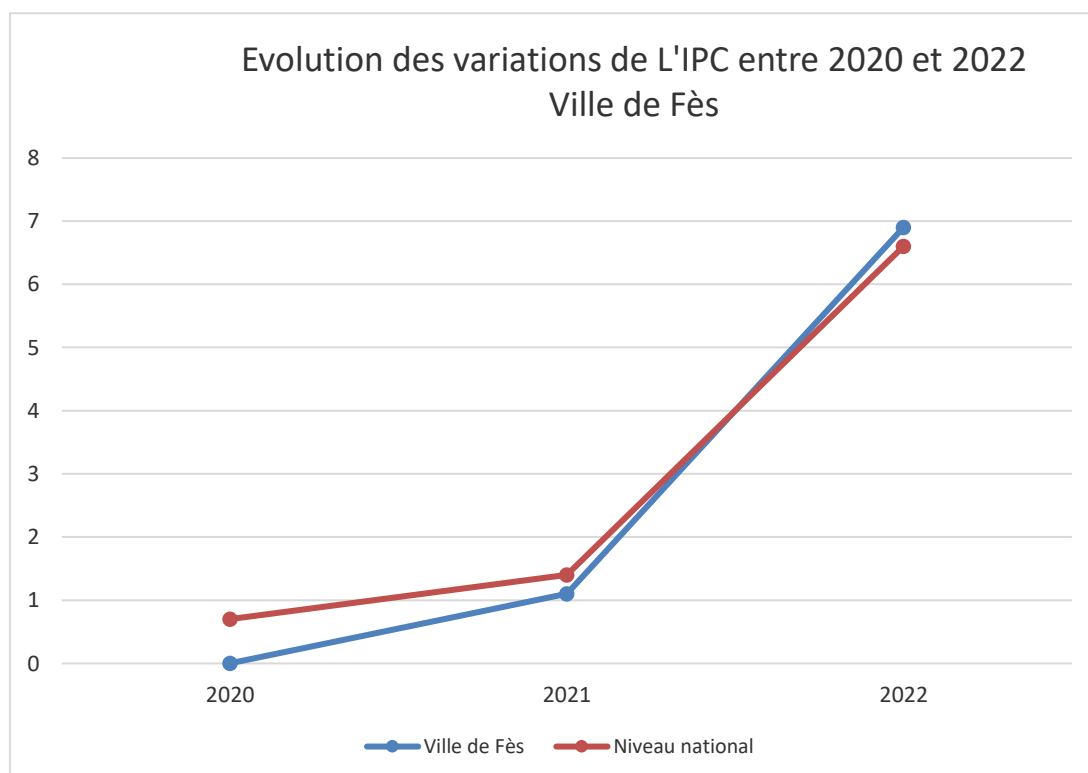
## Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2020

En le comparant à celui de l'année 2021, le niveau général des prix au niveau national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation de 6,6 % au cours de l'année 2022. L'évolution de cet indicateur au niveau de la ville de Fès a pris plus d'ampleur pour s'établir à 6,9 %.

L'examen des variations annuelles des indices des prix à la consommation comme le l'indique le tableau ci-dessous, permet de constater que durant la période 2020-2022, les tensions inflationnistes n'ont pas cessé de prendre de l'ampleur aussi bien au niveau national qu'au niveau de la ville de Fès.

**Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2020 et 2022**

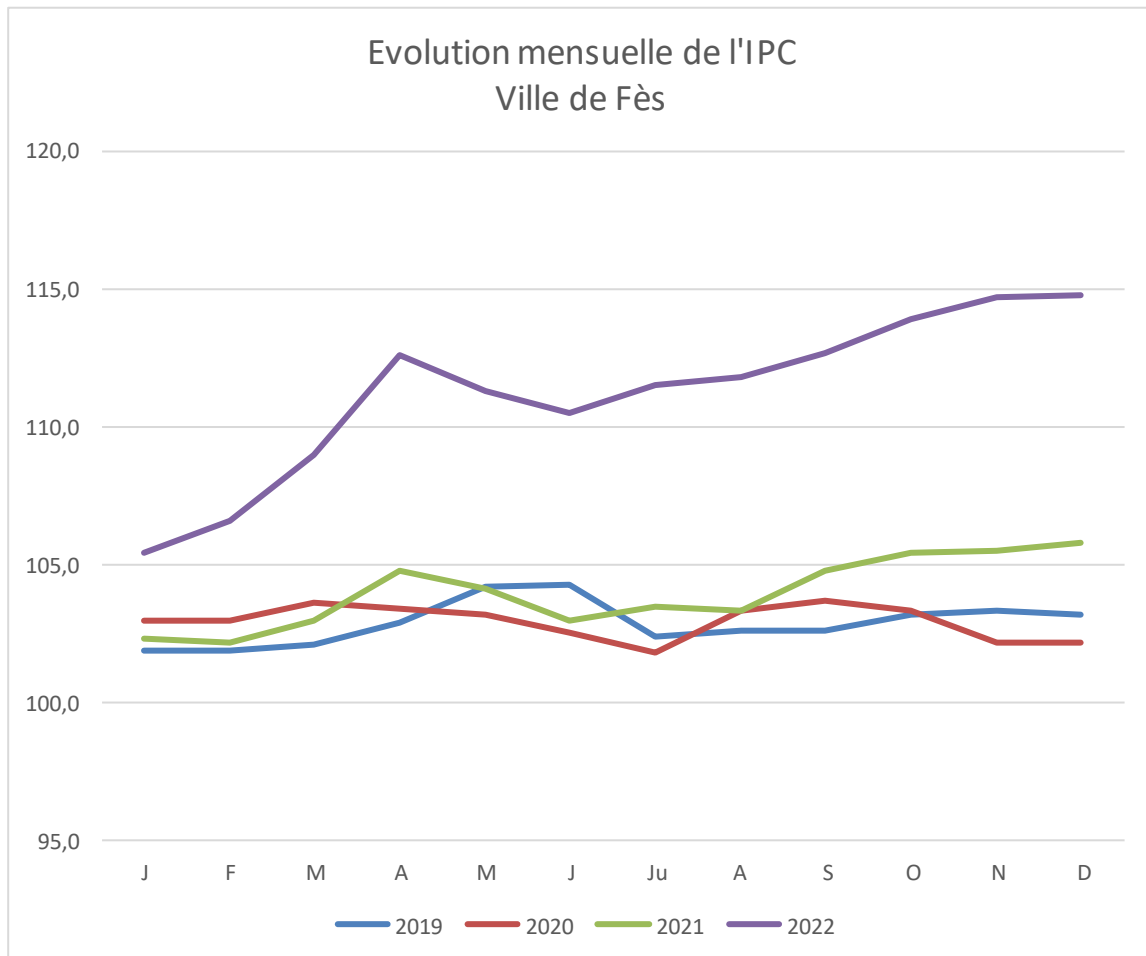
Année	Ville de Fès	Var en %	Niveau national	Var en %
2020	102,9	0,0	102,5	0,7
2021	104,0	1,1	103,9	1,4
2022	111,2	6,9	110,8	6,6



## Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation

L'observation mensuelle de l'indice des prix à la consommation, comme le montre le graphique ci-dessous, montre nettement qu'en comparant les indices mensuels d'une année à une autre, les variations de l'IPC entre 2019 et 2021 étaient généralement modérées.

C'est à partir de la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 que ces variations se sont amplifiées provoquant ainsi des tensions inflationnistes bien visibles et qui se sont installées pendant toute l'année 2022.



## Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2022

Une description succincte du tableau des variations annuelles des indices des prix à la consommation selon les villes, montre que, les tensions inflationnistes ont touché toutes les villes sans exception.

Les hausses des indices des prix à la consommation les plus importantes ont concerné les villes d'Al-Hoceima avec 8,4 %, les villes de Kénitra et Béni-Mellal avec une variation identiques de 8,0 %, suivies des villes d'Errachidia avec 7,6 %, Marrakech avec 7,3 % et Safi avec 7,0 %.

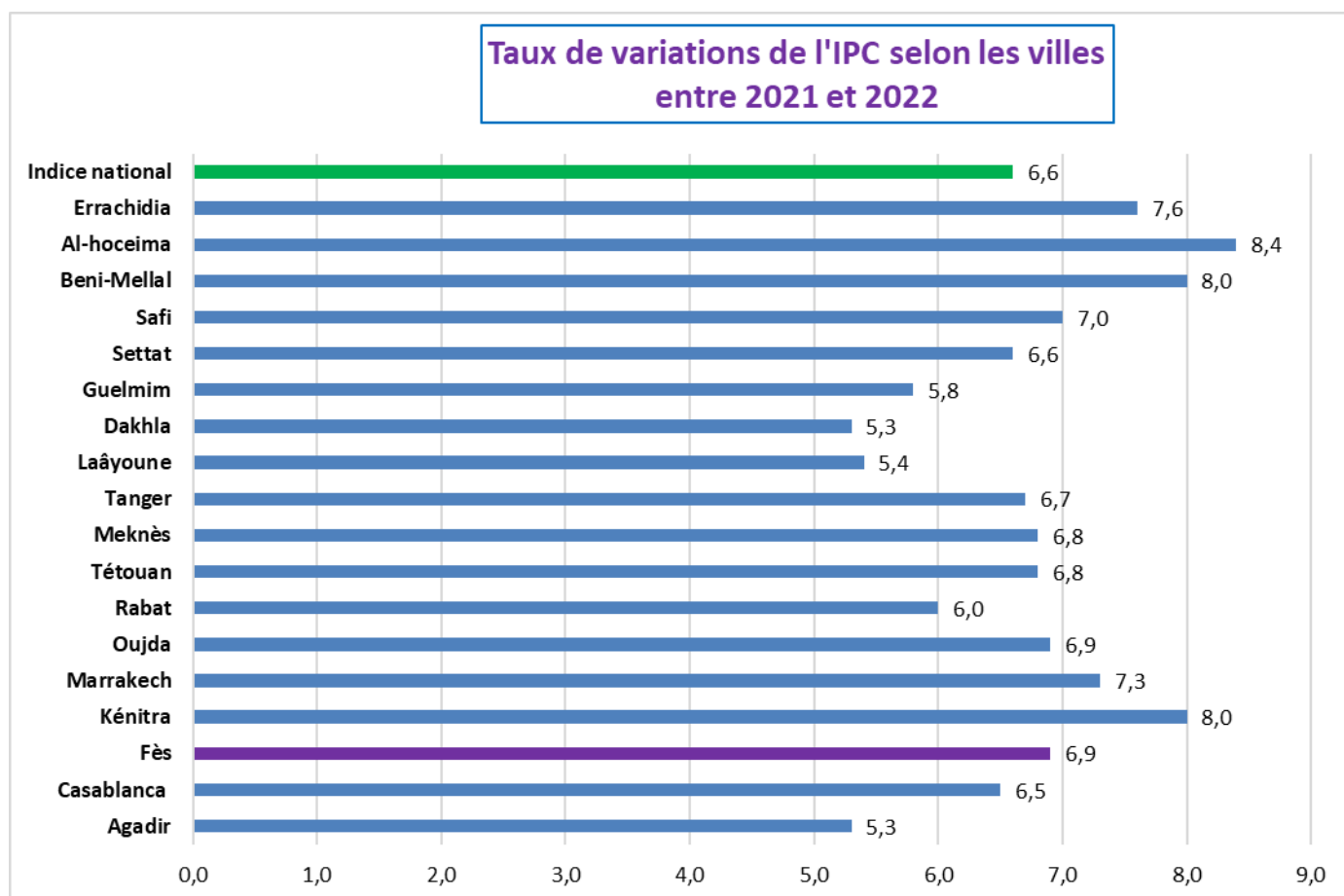
Les autres villes ont également connu des hausses de leurs indices qui sont restées concentrées dans une fourchette de variation allant de 5,3 % enregistrée à Agadir à 6,9 % à Fès.

**Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2021 et 2022**

Villes	IPC moyens annuels		
	2021	2022	Var.%
Agadir	103,8	109,3	5,3
Casablanca	104,4	111,2	6,5
<b>Fès</b>	<b>104,0</b>	<b>111,2</b>	<b>6,9</b>
Kénitra	102,9	111,1	8,0
Marrakech	103,9	111,5	7,3
Oujda	102,8	109,9	6,9
Rabat	103,8	110,0	6,0
Tétouan	102,5	109,5	6,8
Meknès	103,6	110,6	6,8
Tanger	103,7	110,6	6,7
Laâyoune	104,2	109,8	5,4
Dakhla	104,0	109,5	5,3
Guelmim	105,9	112,0	5,8
Settat	103,5	110,3	6,6
Safi	106,5	114,0	7,0
Beni-Mellal	104,5	112,9	8,0
Al-Hoceima	103,5	112,2	8,4
Errachidia	103,0	110,8	7,6
<b>Indice national</b>	<b>103,9</b>	<b>110,8</b>	<b>6,6</b>



Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les taux de variation de l'IPC enregistrés dans les villes en 2022 par rapport à 2021



**Le tableau ci-dessous résume en détail les variations  
de l'IPC entre 2021 et 2022  
Ville de Fès**

DIVISIONS DE PRODUITS	Année 2021	Année 2022	Var en %
<b>Produits alimentaires</b>	<b>103,9</b>	<b>115,9</b>	<b>11,5</b>
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES</b>	<b>103,0</b>	<b>115,3</b>	<b>12,0</b>
PRODUITS ALIMENTAIRES	103,0	115,7	12,3
PAIN ET CEREALES	107,7	126,0	17,0
VIANDE	100,8	108,2	7,4
POISSON ET FRUITS DE MER	94,0	94,6	0,7
LAIT, FROMAGE ET OEUFS	101,5	107,1	5,5
HUILES ET GRAISSES	103,7	130,8	26,2
FRUITS	113,5	120,8	6,4
LEGUMES	100,8	113,6	12,7
AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	91,5	104,2	14,0
BOISSONS NON ALCOOLISEES	101,2	106,4	5,2
CAFE, THE ET CACAO	101,5	107,2	5,6
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	98,8	101,1	2,3
<b>BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS</b>	<b>126,1</b>	<b>130,5</b>	<b>3,5</b>
BOISSONS ALCOOLISEES	103,5	107,6	3,9
SPIRITUEUX	101,2	103,5	2,3
VIN ET BOISSONS FERMENTEES	105,4	112,7	6,8
BIERE	111,8	116,1	3,8
TABAC	126,5	130,8	3,4
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>104,1</b>	<b>107,7</b>	<b>3,5</b>
<b>ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES</b>	<b>106,9</b>	<b>108,9</b>	<b>1,8</b>
ARTICLES D'HABILLEMENT	105,0	107,1	2,0
TISSUS POUR HABILLEMENT	79,5	74,2	-6,7
VETEMENTS	105,3	108,1	2,7
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	107,4	103,5	-3,6
CHAUSSURES	116,2	117,2	0,9
CHAUSSURES DIVERSES	116,2	117,2	0,9
<b>LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES</b>	<b>101,7</b>	<b>103,0</b>	<b>1,3</b>
LOYERS EFFECTIFS	103,3	106,9	3,5
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	103,3	106,9	3,5
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	102,0	106,1	4,0
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	107,4	108,6	1,2
SERVICES CONCERNANT L'ENTRETIEN ET LES REPARATIONS DU LOGEMENT	100,0	105,1	5,1
ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIES AU LOGEMENT	99,8	99,3	-0,5
Collecte des ordures ménagères	96,6	89,8	-7,0
COMBUSTIBLES SOLIDES	119,5	119,4	-0,1
<b>MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER</b>	<b>102,9</b>	<b>109,2</b>	<b>6,1</b>
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	105,6	116,2	10,0
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	105,6	118,1	11,9

TAPIS ET REVETEMENTS DE SOL DIVERS	106,0	103,7	-2,2
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	115,9	116,3	0,4
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	115,9	116,3	0,4
APPAREILS MENAGERS	94,9	96,9	2,1
GROS APPAREILS MENAGERS,ELECTRIQUES OU NON	95,4	97,5	2,2
PETITS APPAREILS ELECTROMENAGERS	83,3	83,1	-0,2
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	125,5	134,5	7,2
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	125,5	134,5	7,2
OUTILLAGE ET AUTRE MATERIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	106,7	126,4	18,4
PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	106,7	126,4	18,4
BIENS ET SERVICES LIES A L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	99,0	105,3	6,4
BIENS D'EQUIPEMENT MENAGER NON DURABLES	101,4	109,3	7,8
SERVICES DOMESTIQUES ET SERVICES MENAGERS	93,3	95,7	2,6
<b>SANTE</b>	<b>100,8</b>	<b>100,9</b>	<b>0,1</b>
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	97,3	96,6	-0,8
PRODUITS MEDICAUX DIVERS	100,0	100,3	0,3
APPAREILS ET MATERIEL THERAPEUTIQUES	107,5	114,1	6,1
SERVICES AMBULATOIRES	103,0	103,3	0,3
SERVICES MEDICAUX	106,0	106,8	0,7
SERVICES PARAMEDICAUX	100,0	100,1	0,1
<b>TRANSPORTS</b>	<b>100,8</b>	<b>114,5</b>	<b>13,6</b>
ACHAT DE VEHICULES	99,7	100,0	0,4
VOITURES AUTOMOBILES	99,7	100,0	0,3
MOTOCYCLES	98,0	99,6	1,7
BICYCLETTES	101,9	105,6	3,7
DEPENSES D'UTILISATION DES VEHICULES	100,3	130,3	29,9
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	94,4	102,8	8,9
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	100,8	146,7	45,5
ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES PARTICULIERS	100,5	108,3	7,8
SERVICES DIVERS LIES AUX VEHICULES PARTICULIERS	99,5	100,5	1,0
SERVICES DE TRANSPORT	102,7	104,2	1,5
TRANSPORT FERROVIAIRE DE PASSAGERS	113,2	113,2	0,0
TRANSPORT ROUTIER DE PASSAGERS	101,0	103,2	2,1
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	108,9	104,4	-4,1
<b>COMMUNICATIONS</b>	<b>103,7</b>	<b>103,8</b>	<b>0,1</b>
MATERIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	87,6	88,5	1,1
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>98,4</b>	<b>101,0</b>	<b>2,6</b>
MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	92,3	94,9	2,8
MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	77,1	80,6	4,6
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	77,4	76,6	-1,0
MATERIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	107,1	108,7	1,6
SUPPORTS D'ENREGISTREMENT	123,5	122,8	-0,6
REPARATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	114,5	119,9	4,7
Autres biens durables à fonction récréative et culturelle	125,3	129,2	3,1
Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur	125,3	129,2	3,1
AUTRES ARTICLES ET MATERIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	106,4	100,9	-5,1
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	108,2	101,6	-6,1

ARTICLES DE SPORT, MATERIEL DE CAMPING ET MATERIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	98,5	96,4	-2,1
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	101,5	103,5	2,1
LIVRES	100,9	101,0	0,1
JOURNAUX ET PUBLICATIONS PERIODIQUES	100,0	117,8	17,8
PAPETERIE ET MATERIEL DE DESSIN	115,0	128,1	11,4
FORFAITS TOURISTIQUES	109,3	129,8	18,7
<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>115,2</b>	<b>117,5</b>	<b>2,0</b>
ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET PRIMAIRE	128,1	131,1	2,4
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	107,2	109,3	1,9
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPERIEUR	108,4	111,0	2,4
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPERIEUR	108,4	111,0	2,4
<b>RESTAURANTS ET HOTELS</b>	<b>107,0</b>	<b>109,6</b>	<b>2,4</b>
SERVICES DE RESTAURATION	109,3	112,7	3,0
RESTAURANTS, CAFES ET ETABLISSEMENTS SIMILAIRES	109,4	112,7	3,0
SERVICES D'HEBERGEMENT	92,9	91,0	-2,0
<b>BIENS ET SERVICES DIVERS</b>	<b>109,1</b>	<b>111,2</b>	<b>1,9</b>
SOINS CORPORELS	108,8	110,8	1,8
SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE SOINS ET DE BEAUTE	119,8	124,5	4,0
APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	123,4	122,6	-0,6
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	101,6	101,8	0,2
EFFETS PERSONNELS N.C.A.	121,4	134,9	11,1
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	118,4	137,6	16,2
AUTRES EFFETS PERSONNELS	132,4	125,2	-5,5
AUTRES SERVICES	100,7	100,4	-0,3
<b>GENERAL</b>	<b>104,0</b>	<b>111,2</b>	<b>6,9</b>